



CHEZ VOUS

VOTRE ÉDITION PICARDIE MARITIME

Le Costrat veut être le premier acteur de la préservation du littoral

Côte picarde. Lors d'une visite des ouvrages de défense contre la mer à Ault et Cayeux-sur-Mer, le préfet a rappelé le travail du comité stratégique sur la résilience littoral (Costrat), désignée comme une véritable force opérationnelle sur le sujet.

Magali Mustioli-Hercé

Journaliste
mmustioli@courrier-picard.fr

Le comité stratégique sur la résilience littoral (Costrat) a été créé en mai 2025 pour fluidifier les échanges et les prises de décision au niveau local face au changement climatique. Lors de son installation, Sabrina Holleville-Milhat avançait : « Le but est d'être plus efficient, de créer une démarche collaborative. On va mettre en place une commission technique assez locale avec les services de l'État pour apporter des réponses pragmatiques et faire ce qui est nécessaire rapidement. » La présidente du syndicat mixte baie de Somme-Grand littoral picard copréside le Costrat aux côtés du préfet Rollon Mouchel-Blaisot. Emmanuel Maquet est vice-président au titre du Parc Naturel Marin ainsi que Jean-Jacques Stoter au titre de l'Amévia. Une union des grandes instances décisionnaires voulue.

Un effort de communication

« L'État accompagne les collectivités pour anticiper l'érosion, les risques de submersion et d'inondation, et co-construire des territoires résilients. Un handicap cependant, la multiplication et la superposition de nombreux périmètres et dispositifs rendant illisible notre démarche. Le Costrat résilience littorale permet d'intégrer une vision globale des aléas à l'échelle du littoral de la Somme. Son rôle est de coordonner et d'assurer la cohérence des actions engagées dans le cadre des stratégies locales et nationales », confirme le préfet.

« Nous ne sommes ni dans le déni, ni dans le catastrophisme, poursuit Rollon Mouchel-Blaisot. La réalité a une



Les élus ont réalisé une visite de terrain entre Ault et Cayeux-sur-Mer pour découvrir les ouvrages de défense contre la mer réalisés ou à venir.

traduction très concrète : ça va plus vite et plus fort. Les modèles et les cartes de risque de 2014 sont obsolètes. Goretti nous a montrés comme les phénomènes sont plus intenses. Nous avons donc acté la création d'une "task force", regroupant une vingtaine d'organismes plus les élus du territoire pour travailler ensemble. Nous avons besoin de ce regroupement afin de construire les solutions pour l'avenir, car le sujet est d'une grande complexité. »

Vendredi 19 juin, les membres du Costrat se sont retrouvés pour faire avancer les nombreux dossiers en cours. Réunion le matin, visite de terrain l'après-midi. Un moment de travail et une vitrine aussi, car la communication est nécessaire, là où quelques associations craignent encore que le Costrat ne devienne une couche supplémentaire aux mille-feuille administratif. « Nous avons justement la volonté de concrétiser notre action auprès des habitants, se présenter sous un seul intitulé pour informer sur la résilience littorale », souligne Sa-

Lancement des travaux du boulevard de Cayeux-sur-Mer en septembre

On avance à grands pas », s'est réjoui le maire de Cayeux-sur-Mer, Jean-Paul Lecomte, en évoquant le boulevard maritime de la station. Ce dossier de réhabilitation du boulevard Sizaire, vieux de quinze ans, va enfin voir le jour. Le début des travaux est prévu pour la mi-septembre. « La première tranche concernera en tout premier lieu le nouveau muret. Les travaux de voirie débiteront par le Nord pour aller vers le centre du boulevard au cours de l'automne 2026 et du printemps 2027 », a annoncé le maire. Un chantier à 12 millions d'euros, financé à 30 % par l'Europe (Féder), 29 % par l'État, 9 % par la Région, 5 %

par le Département, 8 % par la Cabs et 19 % par la ville.

« C'est l'exemple le plus urbain d'aménagement résilient. Il intègre une technique d'évacuation naturelle de l'eau », commente le préfet Rollon Mouchel-Blaisot, faisant référence à la noue prévue pour absorber l'eau en cas de surverse et la conduire jusqu'à un bassin d'absorption de l'eau.

D'autres besoins de taille

« Actuellement, l'eau entre et reste en ville. Demain, elle sera retenue et renvoyée, assure le maire. La population est en attente. On est dans la culture du risque, mais on doit protéger le village ».

À l'image de l'important dossier cayolais, d'autres sont attendues. C'est le cas à Ault où le quartier du Bel-Air attire l'attention : « des actions sont prévues dans le cadre du plan d'action de gestion intégrée du trait de côte, rappelle le maire Marcel Lemoigne. Une étude notamment suite à l'effondrement de 2023. Le BRGM avait prédit que si la situation se répétait tous les dix ans, le boulevard tomberait à l'eau et qu'il faudrait alors désenclaver la vingtaine d'habitations. » La solidité du mur de soutènement de l'ancien casino doit aussi être vérifiée et l'enrochement au pied de la digue 83 devrait être prolongé. ●

M. M.-H.





Thierry Bizet (gauche), directeur adjoint à l'aménagement au syndicat mixte, explique les travaux réalisés au préfet Rollon Mouchel-Blaisot (droite) et au sous-préfet d'Abbeville Laurent Guillemot (centre).

Le déménagement du camping de Woignarue espéré, mais coûteux

Le 5 avril 2016, le camping de Woignarue trouvait son salut dans le classement en zone blanche de son emplacement sur la carte du plan de prévention des risques inondation. Depuis, ce camping municipal n'a pas beaucoup évolué. Confié en gestion à la société Onlycamp en 2023, il ne peut accueillir que des tentes, caravanes et camping-car de passage. « Il y a plusieurs réglementations, le PPR, la loi littoral et le risque, même si la digue est entretenue, fait qu'on ne peut rien construire, pas même une extension, rien planter, explique la maire Dominique Mallet. On ne peut rien faire sauf rénover les sanitaires dans le bâtiment existant. »

Trouver des partenaires

L'emplacement rêvé du camping, les pieds dans l'eau pour ainsi dire, est aussi ce qui l'empêche d'évoluer. Alors le camping est resté à l'ancienne : tentes et caravanes disposées sans ombrage ni séparation. Un

côté vieillot qui fait son avec succès avec des tarifs plus bas qu'ailleurs. Mais la volonté municipale est de faire évoluer les choses : « On tient à notre digue, à son entretien, aux bas champs et à nos huttes de chasse. Mais on aimerait aussi pouvoir assouplir les réglementations sur le camping. »

Alors quand la communauté de communes des Villes sœurs a proposé une étude sur les possibilités d'évolutions du camping, la municipalité a saisi l'occasion. Le résultat est une proposition de délocalisation sur un terrain communal, en hauteur d'Onival, afin d'échapper aux restrictions. L'étude prévoit une réhabilitation des sanitaires existant et une relocalisation transitoire. Le tout pour 4,8 millions d'euros. « Sur ce terrain il n'y a rien, tout est à faire, justifie Dominique Mallet. Nous avons envie de trouver une solution pour améliorer le camping et ses services, mais nous n'aurons jamais les moyens d'un tel projet sans partenaires ». ●

M. M.-H.



Le camping de Woignarue, situé à Onival, juste derrière la digue de galets, a des possibilités de développement limitées compte tenu du risque et des différentes réglementations de cette zone.